F.R.C.P.B. N°392 K.L.B.P







PERIODIQUE MENSUEL DU CERCLE PHILATELIQUE ''LES TIMBRES'' D'HAM-SUR-HEURE / NALINNES

OCTOBRE 2016 – N° 111

Fondé en septembre 2005 par M. J. LADRIERE et M. R. BOURGEOIS

(Ne paraît pas en juillet et août)

TIRAGE: 50 EXEMPLAIRES

BUREAU DE DEPOT : 1150 BRUXELLES P 801032

EDITEUR RESPONSABLE :
Brigitte CAPRASSE – Place Dewandre 2 – 1150 BRUXELLES

MEMBRES DU COMITE

PRESIDENT D'HONNEUR Jean LADRIERE

071/21.39.94

PRESIDENTE Isabelle LEYSEN REDACTRICE DU BULLETIN Rue Hublette 25

6120 HAM-SUR-HEURE

071/21.74.29

leysenisabelle@hotmail.com

VICE PRESIDENT Guy GALLAND VERIFICATEUR AUX LOTS 071/21.58.34

TRESORIER Pierre BOSSUROY

RESPONSABLE TOMBOLA 071/32.54.86

SECRETAIRE Françoise LEJEUNE

lestimbres@hotmail.com

MEMBRES ACTIFS Paula KICQ

Viviane SPAUTE
Eric DELOOZ
Alain DEBECKER
Jacky DELANNOY
Marie France REMANT
Vincent MATERNE
Michel DELCULEE

REUNION: le 2ème jeudi du mois à 19 heures.

LOCAL PRINCIPAL:

Salon des Combattants à 6120 Cour-sur-Heure

COTISATION: 8 € avec bulletin

5 € sans bulletin

2,50 € (jeune de - 18 ans)

COMPTE CPH: IBAN: BE98 126-1073037-93

au nom du club - Rue Hublette 32 - 6120 Beignée

NOTRE SITE: www.lestimbres.be



MOT DE LA PRESIDENTE

Chers membres,

Petit rappel : n'oubliez pas de renouveler votre cotisation. Les montants restent inchangés, soit 8€ avec bulletin et 5€ sans bulletin. Vous pouvez vous acquitter du montant lors de l'une de nos prochaines réunions ou par un virement au nom du cercle (vous trouverez toutes les informations à la première page de ce bulletin).

Vous pouvez d'ores et déjà, noter dans votre agenda et annoncer à vos amis, l'organisation de notre marché de l'artisanat et de Noël qui se tiendra le WE du 26 et 27 novembre.

Au plaisir de vous revoir.

Isabelle

REUNION: 13 octobre 2016 à 19 heures au Salon des Combattants à Cour-sur-Heure

RESERVE AUX MEMBRES

ANNONCES PHILATELIQUES

Notre membre et président ami de Thuin, Monsieur Jean-Pierre Brière (N°11), fait un appel à vous tous, afin de trouver des plis ou documents d'Ham sur Heure, pour continuer son histoire postale. Contact : 071/51.51.74

Notre membre Monsieur Michel Erauw (N°60), recherche tout ce qui concerne l'Exposition de Bruxelles 1897 – timbres neufs et oblitérés, lettres, entiers postaux, vignettes neuves ou sur documents, médailles et en général toute documentation. Il recherche également des documents avec oblitération des bureaux secondaires de Bruxelles comme par exemple, la Chancellerie, la place de la Chapelle, la rue Blaes, etc..... Contact: 0472/41.44.10

Si vous souhaitez insérer une annonce, une publicité, un article, un espace vous est réservé dans notre bulletin. Vous pouvez contacter la Présidente.

AGENDA

<u>Samedi 1^{er} octobre</u>: Le cercle philatélique Yvetois organise son exposition philatélique précompétitive régionale Namur-Hainaut de 9 à 17h. Hall Omnisports, allée du 125^{ème} Régiment d'Infanterie à 5650 Walcourt.

<u>Renseignements</u>: M. Guidosse Jean Marie, rue de Charleroi 118 à 5650 Yves-Gomezée 071/650350 — <u>guidosse.jm@scarlet.be</u>

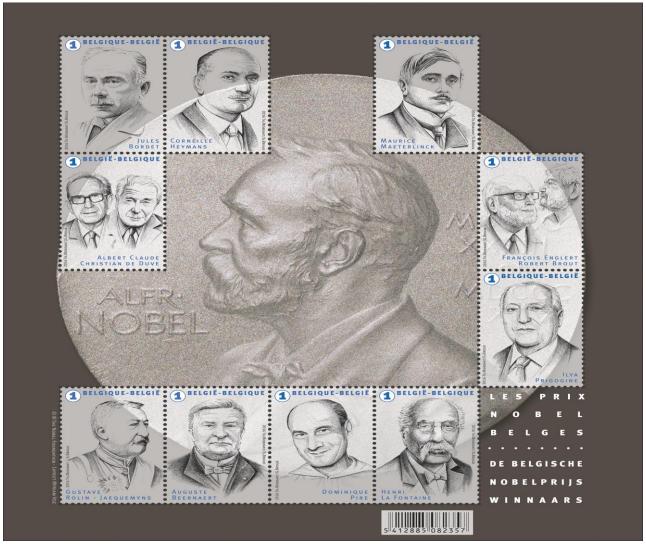
<u>Samedi 8 octobre</u>: Le cercle philatélique Gosselin organise sa 9^{ème} bourse toutes collections, rue Haute 1 à Gosselies de 9 à 16h. <u>Renseignements</u>: 081/412032

<u>Samedi 15 octobre</u>: L'association philatélique Viroinval organise sa bourse au centre culturel Régional « Action Sud », rue Vieille Eglise de 9 à 17h. - <u>Renseignements</u>: 0494/995066

<u>Dimanche 16 octobre</u>: Le Royal Club philatélique de Wavre organise sa 42^{ème} bourse de philatélie, Marcophilie et Cartophilie, Salle des Fêtes et Cloître de l'Hôtel de Ville de 9 à 17h. Renseignements: 0474/069394

<u>Dimanche 30 octobre</u> : L'association Philatélique d'Estempuis organise sa bourse et Exposition philatélique, salle « La Redoute », rue de Menin de 9 à 16h. Renseignements : 069/351053

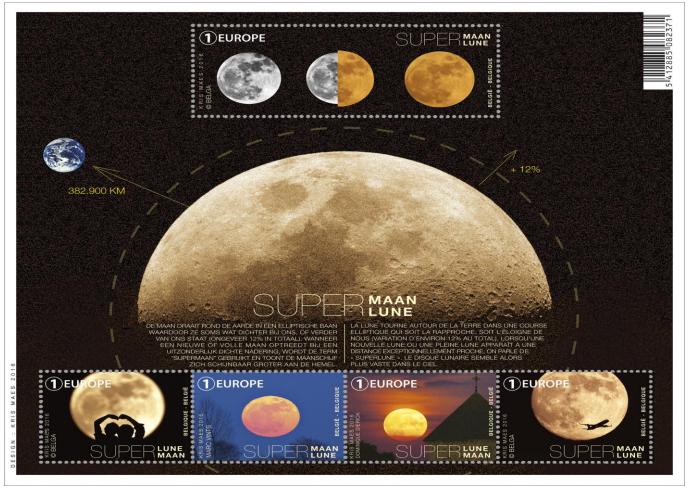
SORTIES PHILATELIQUES



Nobel en Belgique : Les 10 prix Nobel belges



Tous égaux, tous différents : Un appel à la tolérance.



Super lune : un phénomène céleste étincelant



L'Otan en Belgique : Le nouveau siège de l'Otan à Evere.





Vœux chaleureux

Boucherie - Charcuterie

Dominique BEQUET

7, rue Miserque

MARBAIX-LA-TOUR

Tel: 071 / 218119

Grand choix de charcuteries fines, fabrication maison.Remise à domicile.

Service traiteur sur commande.

REGLEMENT DES VENTES

Mise en vente lors des réalisations inter membres «VENTE DU MOIS »

Afin d'améliorer la qualité des lots de Belgique proposés aux ventes mensuelles et d'éviter des discutions suite à des erreurs de côtes, qualités et pourcentages, tous les points suivants devront être respectés.

- 1. Tous les lots **XX** et **X** seront vérifiés et les observations sur leurs qualités seront signalées lors de la vente.
- 2. Les timbres et séries **XX** jusqu'à aujourd'hui et **X** <u>avant le 01/01/1961</u> de qualité PREMIER CHOIX seront mis en vente suivant les prix demandés par le vendeur mais sans que ceuxci ne puissent être inférieurs à 30% de la cote du COB. Si lors du contrôle un lot proposé à la vente présente un défaut et ne répond pas aux critères de premier choix (ex : dents courtes, fraîcheur, rouille ou autres problèmes affectant les timbres et documents), le lot sera retiré de la vente. Pour une vente à la tombola du club ces lots « premier choix », le % pourra être inférieur au 30% voir même gratuit.
- 3. Les timbres et séries **XX** jusqu'à aujourd'hui et **X** <u>avant 1961</u> de qualité DEUXIEME CHOIX dont les défauts ont été signalés <u>PAR</u> le vendeur <u>lui-même</u> seront mis en vente suivant les prix demandés par le vendeur. Si ces défauts n'ont pas été signalés ou exagérés afin de vendre à moins de 30%, les lots seront retirés de la vente.
- 4. Les timbres **O** seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur et l'acheteur sera seul responsable d'estimer la qualité lors de l'exposition des lots avant la vente.
- 5. Les timbres dépareillés seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur comme dans un carnet de circulation.
- 6. Les cotes devront faire référence à un COB de l'année en cours ou une des deux années précédentes. Faute d'une référence vérifiable dans les COB de ces 3 années les lots seront retirés de la vente.
- 7. Des lots de séries ou dépareillés, de timbres XX ou X, peuvent être présentés sous la dénomination « pour affranchissement » sans indication des timbres les composants et les prix des lots feront référence à la valeur faciale. Sous cette présentation ces lots seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur ou seront retirés de la vente.
- 8. Les timbres **X** <u>après 01/01/1961</u> seront mis en vente uniquement comme « valeur d'affranchissement ».
- 9. Lors des réunions mensuelles un membre **PRESENT** pourra présenter à un autre membre présent tout élément philatélique au prix qu'il désire.

Il est recommandé de placer les timbres dans des cartons genre "HAWID" ou autre pour bien les protéger. Pour les plis, des enveloppes en plastique ou en papier sont conseillées. (Ceci dans votre propre intérêt de façon à éviter des détériorations lors des manipulations).

Les prix de départ doivent être impérativement exprimés en €.

Les centimes des prix en € doivent impérativement se terminer par 0 ou par 5.

Les lots doivent être présentés avec une liste récapitulative, ainsi qu'une feuille jointe au nom de notre cercle (s'adresser à la présidente pour vous en procurer).

Nous insistons sur le fait que les vendeurs doivent être membres. Les lots doivent être remis à Madame Isabelle Leysen ou en cas d'absence à un autre membre du comité.

Les membres empêchés d'assister aux réunions et désirant remettre une offre, peuvent le faire auprès de la Présidente au 071/21.74.29.

<u>REMARQUE GENERALE</u>: Bien que le cercle prenne toutes les mesures utiles en vue d'assurer la bonne conservation des lots destinés aux ventes entre membres, il décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.

Nous rappelons que, <u>pour les ventes</u>, chaque vendeur et / ou acheteur est responsable des échanges qu'il effectue. Chaque membre est tenu avant de quitter la réunion, de vérifier leurs achats de timbres, qu'ils soient mis en vente, ou achetés. Le comité n'est en rien responsable des litiges qui pourraient survenir en raison d'un éventuel mauvais état des timbres vendus.

Il est aussi rappelé que le trésorier ne peut pas faire de crédit lors des ventes. Chaque membre doit être en mesure d'honorer ses enchères.

Pour de bonnes réunions conviviales et sans quiproquo, nous comptons sur votre fair-play et vous remercions d'avance pour votre compréhension

VENTE DU 13 OCTOBRE 2016

N°	Nb	PAYS	DESCRIPTION	ETAT	COTE	Pr.Dép	Pr.V.
1	50	BELGIQUE	Préo	(XX)	/	3	
2	5	BELGIQUE	Carnets 1-2-3-4-5	XX	27,50	8,50	
3	5	BELGIQUE	Carnets 6-7-8-9-10	XX	36,75	8	
4	1	BELGIQUE	N°1488-V1 sur carte	0	/	2	
5	1	BELGIQUE	Rouleau R9 (1959)	XX	4,50	1,40	
6	1	BELGIQUE	Rouleau R12 (1960)	XX	4,50	1,40	
7	1	BELGIQUE	Rouleau R20 (1966)	XX	5,25	1,60	
8	1	BELGIQUE	N°211 (coin de feuille)	XX	2,50	1	
9	3	BELGIQUE	N°481 à 483 (2 bords de feuille)	XX	19	5,70	
10	3	BELGIQUE	N°842 à 844	Х	14	4,20	
11	2	BELGIQUE	N°1707 et 1707 PBL	XX	35,30	10,60	
12	2	BELGIQUE	BL50 et 51 ND (N°1811 à 15)	XX	110	33	
13	4	BELGIQUE	N°1856 à 1859	XX	2,15	0,65	
14	4	BELGIQUE	N°1998 + A + B + GG	XX	4,90	1,50	
15	3	BELGIQUE	N°2113 + G BL + GJ	XX	10,50	3,15	
16	3	BELGIQUE	N°2244 à 2246	XX	5,25	1,60	
17	2	BELGIQUE	N°2489 à 2490	XX	5,75	1,70	
18	2x2	BELGIQUE	N° 3052 à 3055 en paire	XX	6	1,80	
19	3	BELGIQUE	Buzin N°3199 + 3199 FL + 3200	XX	2	0,60	
20	7	BELGIQUE	N°3264 à 3270	XX	14,25	4,30	
21	3	BELGIQUE	N°404/406	Х	7	1,40	
22	8	BELGIQUE	N°447/454	Х	14	2	
23	8	BELGIQUE	N°458/465	(X)	10	2	
24	5	BELGIQUE	N°466/470	X	9	2	
25	4	BELGIQUE	N°484/487	XX/X	10,25	2	
26	6	BELGIQUE	N°532/537	(X)	15,50	3,20	
27	1	BELGIQUE	N°602 (à voir)	XX	18	2	
28	2	BELGIQUE	N°623 et 624	X	6	1,20	
29	8	BELGIQUE	N°2415 x 8 (oblitération 1 ^{er} jour)	0	2,40	0,30	
30	2	BELGIQUE	TX 1 et 2	0	7,50	1	

31	80	SUISSE	Divers oblitérés	0	/	2	
32	50	DIVERS	Sports	0	/	1,25	
33	32	DIVERS	Fleurs	0	/	0,80	
34	19	MALTE	Divers oblitérés	0	/	0,50	
35	6	BELGIQUE	N°1198-1203 (Infimes traces)	Х	6	1,20	
36	6	BELGIQUE	N°1225-1230	XX	5,50	1,10	
37	1	BELGIQUE	N°48	XX	2	0,70	
38	1	BELGIQUE	N°49	XX	2,25	0,90	
39	2	BELGIQUE	N°50-51	XX	6,50	2,50	
40	1	BELGIQUE	N°52	XX	1,20	0,50	
41	60	ESPAGNE	Divers oblitérés	0	/	1,50	
42	40	FINLANDE	Divers oblitérés	0	/	1	
43	40	NORVEGE	Divers oblitérés	0	/	1	
44	8	BELGIQUE	N°496-503	0	14	4	
45	3	BELGIQUE	N°961-963	0	3,80	1,10	
46	6	BELGIQUE	N°973-978	0	24,50	7	
47	5	BELGIQUE	N°1 à 5 (Militaire)	XX	1,15	0,50	
48	6	BELGIQUE	N°647-652	XX	4,20	1,25	
49	5	BELGIQUE	N°1032-36	XX	30	9	
50	1	BELGIQUE	B43	XX	1	0,50	

